



SELARL DURANCEAU PARTENAIRES & ASSOCIES

Maître Delphine DURANCEAU

Domaine des Plantiers, 150 Route de Berre - 13510 EGUILLES

Tél. : 04.42.27.45.56 - Email : saisies.immobilieries@dpa-avocats.com

www.dpa-avocats.com

SAS DELTA AVOCATS

Maître Fernando SILVA - Avocat

11/11 bis cours du Chapeau Rouge - 33000 BORDEAUX

Tél. : 05 56 40 88 59 - Email : fs@delta-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SUR SAISIE IMMOBILIERE - EN UN SEUL LOT D'ENCHERES

UN APPARTEMENT de type T3 en duplex,
LOT NUMERO SIX CENT QUATRE (604), porte n°304,
d'une surface totale Loi Carrez de 60,92 m² et
UN PARKING, LOT NUMERO QUATRE VINGT-DEUX
(82), situés sur la commune de **SAINT JEAN D'ILLAC**
(33127), Gironde, dans un ensemble immobilier en



copropriété à usage de **RESIDENCE DE TOURISME** dénommé «**LE VILLAGE VERT**», sis 1140 Avenue de Bordeaux, cadastré : AR numéro 56, lieudit «**TRETINS D'ILLAGUET**» pour une superficie de 01ha 83a 73ca

Tels que lesdits biens se poursuivent et comportent, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

ADJUDICATION JEUDI 23 OCTOBRE 2025 à 15H

à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, 30 rue des Frères Bonie, (33000) BORDEAUX, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens et droits immobiliers ci-dessus désignés.

Mise à prix :

(VINGT CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS)

25.500 €

(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)

CONDITIONS **DE L'ADJUDICATION :**

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente n°23/00017, déposé le 1^{er} mars 2023 par Maître Fernando SILVA, avocat, au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat

(www.dpa-avocats.com/les-ventes-aux-encheres).

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX.

Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre ou justifié d'une caution bancaire irrévocable de : 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000,00 € soit ici 3.000,00 €.

SURENCHERE :

de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication, par un avocat inscrit au barreau de BORDEAUX.

**Visites PAR LA SCP LENOIR-TOSTAIN,
Commissaires de Justice :
- Le vendredi 03 octobre 2025 de 09h00 à 11h00**